

Territoire d'industrie
« Aurillac – Figeac – Rodez »

Attirer Innover Recruter simplifier

Périmètre :

- Territoire d'Industrie
- CABA
- CC de la Chataigneraie Cantalienne
- CC de Saint Flour
- CC Cère et Goul en Carladès

Intitulé de l'action

Industrie et Patrimoine

Maître d'ouvrage

Saint-Flour Communauté

Partenaires engagés

Collectivités + EDF HYDRO+ PNR Aubrac+ Syndicat Mixte Garabit Grandval

Description de l'action

Valorisation de la Vallée de la Truyère, écrin industriel hydroélectrique préservé au patrimoine naturel et bâti remarquable

Diagnostic de la situation

Saint-Flour Communauté voit son territoire traversé par la vallée de Truyère qui présente une succession de 8 barrages hydroélectriques. A ce jour, 10% de la production hydroélectrique française vient de la Vallée de la Truyère qui prend sa source en Lozère, puis coule dans le Cantal et l'Aveyron avant de rejoindre le Lot. La Vallée contribue ainsi fortement à la production de la première énergie renouvelable en France.

Cet ensemble de gorges ennoyées constitue un paysage remarquable, dans un site très peu marqué par la présence de l'homme (quelques hameaux de trois ou quatre maisons, trois sites de mise à l'eau à Garabit, Mallet et Lanau) mais bien connu grâce au Viaduc de Garabit.

Aujourd'hui, Saint-Flour Communauté souhaite s'engager dans une démarche tendant au classement des Gorges de la Truyère en tant que Grand Site. Cette démarche a pour but de reconnaître, protéger et valoriser un linéaire de 50 km de gorges environ sur un périmètre de 10 350 ha. Cela concerne 11 communes de Saint-Flour Communauté et une commune extérieure (Albaret-le-Comtal située en Lozère). Ce projet a été inscrit sur la liste indicative des sites à classer dans le Cantal, conformément à l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (C.D.N.P.S.) du 11 juillet 2014.

Depuis lors, un projet de classement de site sur les gorges de la Truyère-Garabit est porté par la DREAL AURA. Il est mené en partenariat avec Saint-Flour communauté, les communes concernées et le Syndicat Mixte Garabit Grandval pour la définition du périmètre et des grandes orientations de gestion et de mise en valeur.

Dans ce contexte et parallèlement à ces démarches, Saint-Flour Communauté, membre du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel régional de l'Aubrac, et EDF HYDRO travaillent de concert autour de la Route de l'Energie.

Entre Cantal et Aveyron, « la Route de l'énergie » met en valeur un patrimoine industriel exceptionnel. L'histoire de ces ouvrages a façonné, au cours des décennies, ces territoires par l'épopée humaine et industrielle qu'ils représentent.

Plus qu'une activité économique, elle est devenue une identité et un lien entre les territoires. Espaces d'information, circuits de visite, points de vue aménagés permettent de découvrir l'hydroélectricité et ces territoires riches de leur patrimoine, de leurs activités et d'un environnement préservé.

Objectifs :

Les réflexions entre les acteurs locaux, les élus et le Groupe EDF ont créé une dynamique autour de nouveaux projets, faisant apparaître l'intérêt de travailler en synergie, de formaliser et de renforcer le partenariat de la Route de l'Energie dans une optique de développement durable des territoires :

- Développer la médiation en matière de tourisme industriel : Dans ce cadre partagé et concernant les Gorges de la Truyère, les services patrimoniaux du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté et de l'Ecomusée de Margeride ainsi que la Diffusion du spectacle vivant, organisateur de la Saison culturelle de la collectivité, et l'Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour sont engagés dans la valorisation, la promotion du site, et contribuent par la médiation au rayonnement de l'action culturelle communautaire en territoire.
- Développer la mise en réseau des acteurs de la Route de l'Energie : les services d'EDF HYDRO en lien étroit avec ceux de Saint-Flour Communauté et du Parc Naturel régional de l'Aubrac oeuvrent à l'animation de la Route de l'Energie en inscrivant les actions dans des démarches territorialisées.
- Doter la vallée de la Truyère d'une identité visuelle : en lien avec le syndicat mixte Garabit Grandval, des améliorations pourraient être proposées pour l'accueil du public dans les Gorges de la Truyère notamment autour des sites hydroélectriques de Grandval et Lanau (signalétique, panneaux, belvédère...). La « Véloroute de l'Energie » pourrait voir le jour.
- Préserver la biodiversité de la vallée : Les Gorges de la Truyère sont essentielles au maintien de la diversité biologique du Massif Central, d'autant plus dans un contexte de changement climatique. Elles représentent une continuité écologique avec les régions du Sud (corridor thermophile), notamment l'Aveyron, et revêtent un enjeu de conservation et de préservation de la biodiversité tant sur le plan national qu'europpéen. La mise en valeur et la sensibilisation du public à ces enjeux semblent donc primordiales autour de l'axe Truyère.
- Mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Truyère, en concertation avec l'ensemble des partenaires dont EDF.

Calendrier

2019 à 2023

Indicateurs de suivi et de performance

- bilan carbone
- production d'énergie
- création d'emplois